

## Calendrier académique Année académique 2024-2025

<b>2024</b>	
Samedi 14 septembre	Début de l'année académique 2024-2025
Lundi 16 septembre	Début des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre Fête de la rentrée
Jeudi 19 septembre	Séance solennelle de rentrée académique
Vendredi 27 septembre	Congé (Fête de la Communauté française)
Du lundi 28 octobre au samedi 2 novembre	Semaine flexible <sup>(1)</sup>
Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre	Congé (Toussaint)
Lundi 11 novembre	Congé (Armistice)
Samedi 21 décembre	Fin des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre
Du lundi 23 décembre au dimanche 5 janvier	Vacances d'hiver Période de fermeture de l'université
<b>2025</b>	
Du lundi 6 janvier au samedi 25 janvier	Période d'évaluations du 1 <sup>er</sup> quadrimestre <sup>(2)</sup>
Samedi 8 février au plus tard <i>pour les étudiants de début de cycle de bachelier</i> Vendredi 28 février au plus tard <i>pour les étudiants de fin de cycle</i>	Délibérations - Proclamations (à l'issue de la session du Q1)
Du lundi 27 janvier au dimanche 2 février	Congé de détente pour les étudiants (sauf pour les enseignements organisés à horaire décalé, à Charleroi)
Lundi 3 février	Début des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre
Du lundi 17 mars au samedi 22 mars	Semaine flexible <sup>(1)</sup>
Du lundi 21 avril au dimanche 4 mai	Vacances de printemps Suspension des activités d'apprentissage
Lundi 21 avril	Congé (Lundi de Pâques)
Jeudi 1 <sup>er</sup> mai	Congé (Fête du travail)
Lundi 5 mai	Reprise des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre
Samedi 24 mai	Date ultime pour la fin des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre <sup>(3)</sup>
Du lundi 26 mai au samedi 5 juillet	Étude / Période d'évaluations du 2 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations - Proclamations
Jeudi 29 mai	Congé (Ascension)
Lundi 9 juin	Congé (Pentecôte)

Du lundi 7 juillet au samedi 9 août	Vacances d'été
Lundi 21 juillet	Congé (Fête nationale)
Du lundi 11 août au samedi 13 septembre	Période d'évaluations du 3 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations – Proclamations
Vendredi 15 août	Congé (Assomption)
Samedi 13 septembre	Fin de l'année académique 2024-2025

- (1) La **semaine flexible** n'équivaut pas à une semaine de congé, au cours de laquelle aucune activité n'est organisée. Il s'agit d'une période privilégiée durant laquelle les activités d'apprentissage ne sont pas planifiées (sauf exceptions dûment motivées appréciées par la faculté) selon l'horaire habituel et durant laquelle d'autres activités peuvent être idéalement organisées (activités de remédiation, activités transversales, tests, conférences, workshops, voyages d'études, activités inter-facultaires).
- (2) Pour certaines formations spécifiques, à titre exceptionnel, des activités d'apprentissage peuvent être organisées durant cette période.
- (3) Les facultés peuvent choisir de terminer les activités d'apprentissage avant le samedi 24 mai 2025. Dans tous les cas, les étudiants doivent avoir au moins une semaine d'étude avant la période d'évaluations. Ces différentes dates sont reprises dans le calendrier facultaire.

Exemples :

- *Si les activités d'apprentissage se terminent le samedi 17 mai, la période d'évaluations pourra débuter le lundi 26 mai.*
- *Si les activités d'apprentissage se terminent le samedi 24 mai, la période d'évaluations pourra débuter le lundi 2 juin.*

En ce qui concerne les périodes d'évaluations, délibérations et proclamations, les facultés fixent, dans leur calendrier facultaire, leurs propres dates, qui ne pourront pas se situer en dehors des périodes prévues dans ce calendrier institutionnel.